

Rouen, le 15 octobre 2019,

17 subventions disponibles pour aider les petites entreprises à prévenir les risques professionnels

La Carsat Normandie propose 17 Subventions Prévention TPE destinées aux entreprises de moins de 50 salariés, pour les aider à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles.

17 Subventions Prévention TPE disponibles

L'impact d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle pour une petite entreprise peut être fort : retards dans la production, difficultés de remplacement du salarié absent, notamment dans les métiers dits sous tension. Investir dans la prévention des risques professionnels constitue par ailleurs un coût important pour les petites structures.

C'est pourquoi, nous proposons **17 types d'aides** disponibles et ouvertes aux entreprises de moins de 50 salariés. Elles permettent de financer l'achat de matériel ou faciliter l'investissement dans des solutions de prévention (diagnostic des risques, formations). Chaque entreprise peut recevoir **jusqu'à 25 000 € de subvention**, sous certaines conditions.

Les entreprises peuvent trouver sur le site www.carsat-normandie.fr toutes les informations et conditions d'obtention de ces aides.

Un focus sur les métiers les plus exposés et sujets au risque

Toutes les entreprises sont concernées, mais **8 secteurs d'activité** sont particulièrement ciblés par ces subventions en raison de leur fort taux d'accidents et de maladies liés au travail : le transport et la logistique, le BTP, la métallurgie et l'industrie agroalimentaire, l'hôtellerie et la restauration, l'aide et soins à la personne, la propreté et le nettoyage, la réparation automobile et le contrôle technique, ainsi que la coiffure. Ces subventions aideront ces secteurs à investir pour prévenir les risques responsables des accidents du travail et maladies professionnelles les plus fréquents et parfois graves : les troubles musculosquelettiques, les risques chimiques, les chutes de hauteur et de plain-pied.

Retrouvez toutes les Subventions Prévention TPE sur
www.carsat-normandie.fr